

Cournon d'Auvergne, le 9 janvier 2018

## Contributions formation professionnelle continue et **taxe d'apprentissage** 2018 Les OPCA de Branche simplifient vos déclarations

Madame, Monsieur

L'OPCAIM, et des OCTA de Branche se sont réunis pour créer « **Alternataux** », un service conçu **exclusivement pour vous, Experts Comptables**, et dédié aux déclarations formations.

« **Alternataux** » vous permet de mutualiser les déclarations de vos clients sur un **outil unique**, quelle que soit leur activité professionnelle. Il vous garantit que les spécificités de collecte seront respectées en fonction de la branche d'activité.

Avec « **Alternataux** », outil unique gratuit, vous bénéficiez d'un :

- seul accès pour vos clients de plusieurs branches professionnelles ;
- gain de temps dans le traitement des déclarations ;
- calcul simplifié et sécurisé (captage DSN, identification IDCC...)
- référentiel école pour effectuer les reversements souhaités de vos clients ;
- support dédié à l'outil.

**Connectez-vous sur : <https://www.alternataux.fr>**

Les **ADEFIM** ont délégué de l'OPCAIM pour assurer la collecte des contributions auprès des entreprises de l'industrie et la métallurgie. Elles accompagnent chaque entreprise, au quotidien, sur l'ensemble des territoires, dans la mise en œuvre des meilleures solutions de formation et financements associés.

N'hésitez pas à contacter l'**ADEFIM** de votre territoire pour tout besoin d'information complémentaire sur « **Alternataux** » :

- **Contributions Formation Professionnelle Continue**

**Christiane PAILLET : 04 73 91 91 75 - [cpaillet.edefim.auvergne@edefim.com](mailto:cpaillet.edefim.auvergne@edefim.com)**

- **Taxe d'Apprentissage**

**Ludivine LABERGÈRE : 04 73 91 91 70 - [llabergere.edefim.auvergne@edefim.com](mailto:llabergere.edefim.auvergne@edefim.com)**

Vous priant d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Directeur ADEFIM